



bulletin municipal d'information

Le mot du Maire



D'ici deux ans, notre ville devrait être intégrée dans une communauté d'agglomération. Faut-il s'inquiéter de la mise en place de cette nouvelle institution ? Assurément non. Dans le contexte de crise que

nous connaissons, cette réforme était devenue indispensable compte tenu de la raréfaction des financements publics. Nous avons choisi d'intégrer une communauté d'agglomération dont le périmètre est en cours de définition. Le Moule aborde ce nouveau challenge avec des responsabilités particulières en tant que pôle régional d'équilibre mais aussi avec optimisme. Nos finances sont saines. Notre projet de développement a été acté et intégré dans le Schéma d'Aménagement Régional.

Par ailleurs, l'actualité de ces derniers mois m'incite à aborder avec vous un autre grand dossier qui, lui aussi, transcende nos frontières communales, celui de l'avenir de notre jeunesse. Comme tous les parents, en effet, je suis avec inquiétude la progression des phénomènes de déviances au sein d'une frange de la jeunesse de la Guadeloupe. En ma qualité de maire, mais aussi de mère, je reste plus déterminée que jamais à tout mettre en oeuvre pour combattre le développement de la délinquance chez nos jeunes et je suis profondément convaincue que la réussite de ce combat passe très largement par l'école et par une mobilisation des familles de notre pays.

Je vous invite donc à vous impliquer fortement dans ces deux dossiers car les défis qu'ils représentent nous imposent à tous un devoir de responsabilité collective.

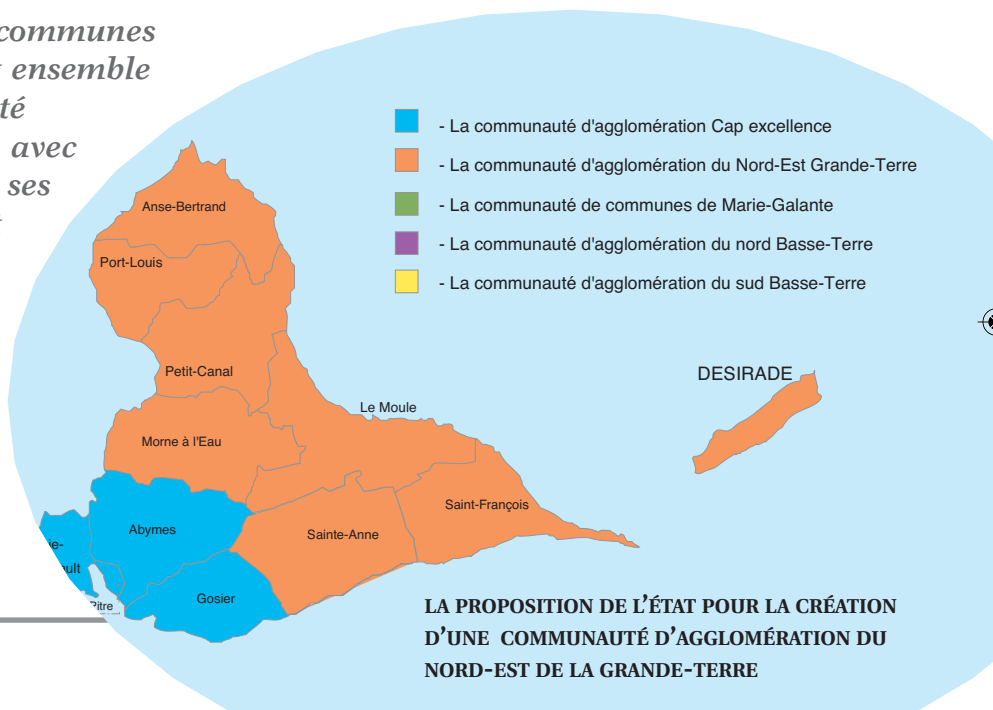


Votre Député-Maire,
Gabrielle Louis-Carabin

INTERCOMMUNALITÉ : OBJECTIF 2013 !

Le Moule et les communes voisines créeront ensemble une Communauté d'Agglomération avec ses propres élus, ses prérogatives... et ses impôts. Un changement politique imminent dont la plupart d'entre nous n'a pas encore pris conscience.

PAGES 6 ET 7



LA PROPOSITION DE L'ÉTAT POUR LA CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NORD-EST DE LA GRANDE-TERRE

● ENFANTS

LA DYNAMIQUE DE LA RÉUSITE SCOLAIRE **PAGE 4**

● A GUENETTE

LE NOUVEAU PÔLE SCOLAIRE PREND FORME **PAGE 5**

Le collège a ouvert ses portes à l'occasion de la rentrée. Les travaux de la future école primaire avancent normalement.



Le guide pratique de l'enfant au Moule

PAGES 2 ET 3

La ville propose aux enfants une très large panoplie d'activités sportives et culturelles, sans oublier pour les plus petits, les garderies et les crèches. Nous vous invitons à découvrir dans ce numéro, l'ensemble de l'offre publique mais aussi privée des activités qui sont à la disposition des familles, à travers notre "Guide pratique de l'enfant au Moule".

Le guide pratique de l'enfant au moule

Nous profitons de ce numéro de votre journal «Moule Infos» postérieur à la rentrée pour vous proposer, comme chaque année, un guide pratique de l'enfant au Moule. Vous y trouverez toutes les activités qui sont proposées à nos bambins durant l'année scolaire, qu'il s'agisse d'initiatives privées ou publiques, mais aussi les possibilités d'hébergement. Bonne lecture.

L'accueil de loisirs et périscolaire

Accueil périscolaire de Petite

Guinée

Téléphone : 0590 84 67 08
accueille les enfants de 3 à 12 ans

Accueil de loisirs et Accueil périscolaire de Laura Flessel

Téléphone : 0590 23 81 52
accueille les enfants de 3 à 6 ans

Accueil périscolaire de Laurette Vitalle

Téléphone : 0590 23 27 74

Accueil périscolaire de Cocoyer

Téléphone : 0590 23 62 19
accueille les enfants de 3 à 12 ans

Accueil périscolaire de Zévallos

Téléphone : 0590 23 51 69
accueille les enfants de 3 à 12 ans

Accueil de loisirs et Accueil périscolaire A. Girard

Téléphone : 0590 23 83 76
accueille les enfants de 3 à 12 ans

Accueil de loisirs et Accueil périscolaire de Marie-Eva Dupuits

Téléphone : 0590 23 58 34
accueille les enfants de 3 à 6 ans

Accueil périscolaire de Sainte Marguerite

Téléphone : 0590 23 51 12
accueille les enfants de 3 à 6 ans

Accueil périscolaire de Château-Gaillard

Téléphone : 0590 24 04 65
accueille les enfants de 3 à 6 ans

Où faire garder les tout-petits...

Les assistantes maternelles agréées :

Carole ALCABELARD
Résidence les Embruns
Téléphone : 0590 23 45 41

Jacqueline CHINDEKO
8, rue Auguste Narfez - Cité Gissac
Téléphone : 0590 23 44 04 - 0690 43 16 24

Gilberte GERVELAS
1467, rte de St Marguerite
Téléphone : 0590 20 18 67 - 0690 34 58 04

Sophie RAMBHOJAN
671 route de Caillebot
Téléphone : 0590 88 47 95 - 0690 62 81 61

Karine JANKY
6, résidence les Roucaux
Téléphone : 0690 81 18 01 - 0690 43 80 01

Nelly KANDASSAMY
Cocoyer
0590 88 96 68

Lydia THEX-KOUTH
40 rue Charles Ruscade - Guénette
0590 23 03 45 - 0690 74 64 27

Les crèches :

Les Premiers Pas
Section Damencourt
Téléphone : 05 90 23 72 47 - 05 90 23 08 58

Centre Multi-Accueil
16 rue des Oeilletts
Champ-Grillé 2
05 90 47 06 23



Les activités culturelles

Le Centre Robert Loyson

(tél.: 0590 23 09 44)

• des ateliers de musique

Chant, guitare, piano,
Flûte à bec / flûte traversière,
Saxophone, tambour ka, batterie
Eveil Musique

• des ateliers de danse

Classique, moderne, Hip hop
Gwo ka, indienne

• les autres ateliers

Théâtre, Aquarelle

La Bibliothèque

Multimédia

(tél.: 0590 23 09 30)

«Atelier jeux»

Permettre la découverte de jeux
éducatifs en jouant sur place
pour enfants de 6 à 12 ans
Début : mardi 5 octobre 2010

«Jouer le conte»

Jeu dramatique, expression orale,
corporelle et mime à travers les
personnages de contes
pour enfants de 5 à 10 ans
Début : mercredi 3 novembre 2010



Les activités et les associations sportives

La Ville propose une large panoplie d'activités sportives gratuites dans le cadre de l'école...

... mais également en dehors du temps scolaire.

Trois modes d'intervention sont privilégiés :

- à travers la Régie Municipale des Sports et des Loisirs,
- dans le cadre de partenariats avec les associations,
- en créant des équipements sportifs de qualité sur l'ensemble de son territoire.

En bas de page, nous présentons un mini-répertoire des principales associations sportives qui accueillent également les enfants.

Marche de découverte pour tous...

tous les 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois

Randonnée vtt

Le dernier dimanche du mois

Les mercredis matin sport

pour les enfants de 6 à 12 ans
8h -10h : vtt, piscine, mini golf
participation: 10 euros/mois

Les mercredi et samedi sport

pour les enfants de la RHI (bonan, vassort, sergent) âgés de 7 à 12 ans
Activités : vtt, piscine, mini golf, football, rollers (participation payante)

Centre d'initiation municipale de tennis

(sport in tennis)
réservé aux enfants de 7 ans et plus
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 18h30
48 €/trimestre et par personne.

N'hésitez pas à contacter directement les associations pour d'autres activités sportives...

Activités en mer...

- **Eveil à partir de 12 mois**
Tarif : 100 euros/an, le samedi après-midi
- **Ecole de natation de 4 à 16 ans**
Tarif: 160 euros/an, le mercredi et le samedi
- **Bi-palmes**
Jeunes (découverte)
Tarif: 160 euros/an, le samedi 14h-15h 30

... et en piscine

- **Eveil à partir de 12 mois**
Tarif: 180 euros/an, le samedi : 10h-11h
- **Ecole de natation de 4 à 16 ans**
Tarif : 320 euros/an, les mercredi et samedi
- **Natation de compétition**
Tarif : 200 euros/an
(heures de cours définies par l'entraîneur)
- **Initiation aux Bi-palmes**
Tarif jeunes : 240 euros/an, débutants le samedi
- **Initiation au Sauvetage**
Tarif jeune : 320 euros/an, le mercredi et le samedi : 18h-19h

ATHLETISME

JAM - 0690 62 92 78

BASKET BALL

Moule Basket Club
- 0690 64 86 77

CYCLISME

U.C.M. - 0690.39 94.06
A.S.V.M.

FOOTBALL

C.S.M. - 0590 23 11 53
AS Nénuphars- 0690 81 71 26
AS Dynamo - 0690 64 78 54
A.S.M. -0690 54 85 44

FOOTBALL - UFOLEP

B.F.C - 0690 30 50 47
La Lokomotiv' - 0590 23 67 94
La Fusée - 0690 69 71 93

FOOTBALL FÉMININ

A.S.C.F.M - 0590 23 26 96
Les Anonymes - 0690 74 83 96

CLUBS VÉTÉRANS

Amicale Anciens Dynamo
0690 72 33 84
Les Anciens du CSM
Les Anciens de la Fusée
0690 38 76 34
Anciens A.S. Nénuphars
0690 55 70 29

GYMNASTIQUE

Fitness Club - 0590 23 38 36
Sun Gym - 0590 22 73 42
ASGM - 0690 38 29 69

JUDO

ESM - 0690 55 08 55
Sé Nou Mem - 0690 17 53 67

KARATE

Molem Dojo Club - 0590 22 73 42

KAYAK

Molem Gliss - 0590 23 02 72

NATATION

Les Dauphins du Moule
0590 23 35 38

PÉTANQUE

AMP - 0690 61 57 96

SURF

Karukéra Surf Club - 0590 23 66 15
Arawak Surf Club - 0590 23 60 68

TAEKWONDO - TAE BOO

Gymnastique Coréenne
0690 42 46 44
Salle police municipale
0690 42 46 44

TAI CHI

Ecole Laura Flessel - 0690 35 69 35

TENNIS

Tennis Club du Moule
0590 23 69 71

TRIATHLON

Molem Triathlon - 0690 71 77 28

TWIRLING BATON

Frizette SOULANGES - 0590 23 28 44

VIET VO DAO

Song Long Moule - 0690 35 69 35

VOLLEY BALL

ESM - 0690 72 14 10

YOGA

Yoga de l'Energie - 0590 82 54 21

Le Parc Aquatique "Robert Goeffroy"

• Horaires d'ouverture

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi :** 12h à 14h et 18h30 à 20h30
- **mercredi :** 10h30 à 18h30
- **samedi :** 11h à 19h
- **dimanche :** 10h30 à 18h30

• Tarifs enfants (de 4 -18 ans)

- 1 entrée :3,50 euros
- 10 entrées + 1 accompagnateur gratuit : 30 euros
- 30 entrées :75 euros
- Abonnement mensuel :40 euros
- Abonnement trimestriel :90 euros

Les pièces à fournir

Quel que soit le sport pratiqué par votre enfant, vous aurez un minimum de pièces à fournir :

- une fiche d'inscription à remplir
- une copie de la carte d'identité ou du livret de famille
- un certificat médical
- une adhésion ou une cotisation



L'école, notre meilleur atout contre l'exclusion !

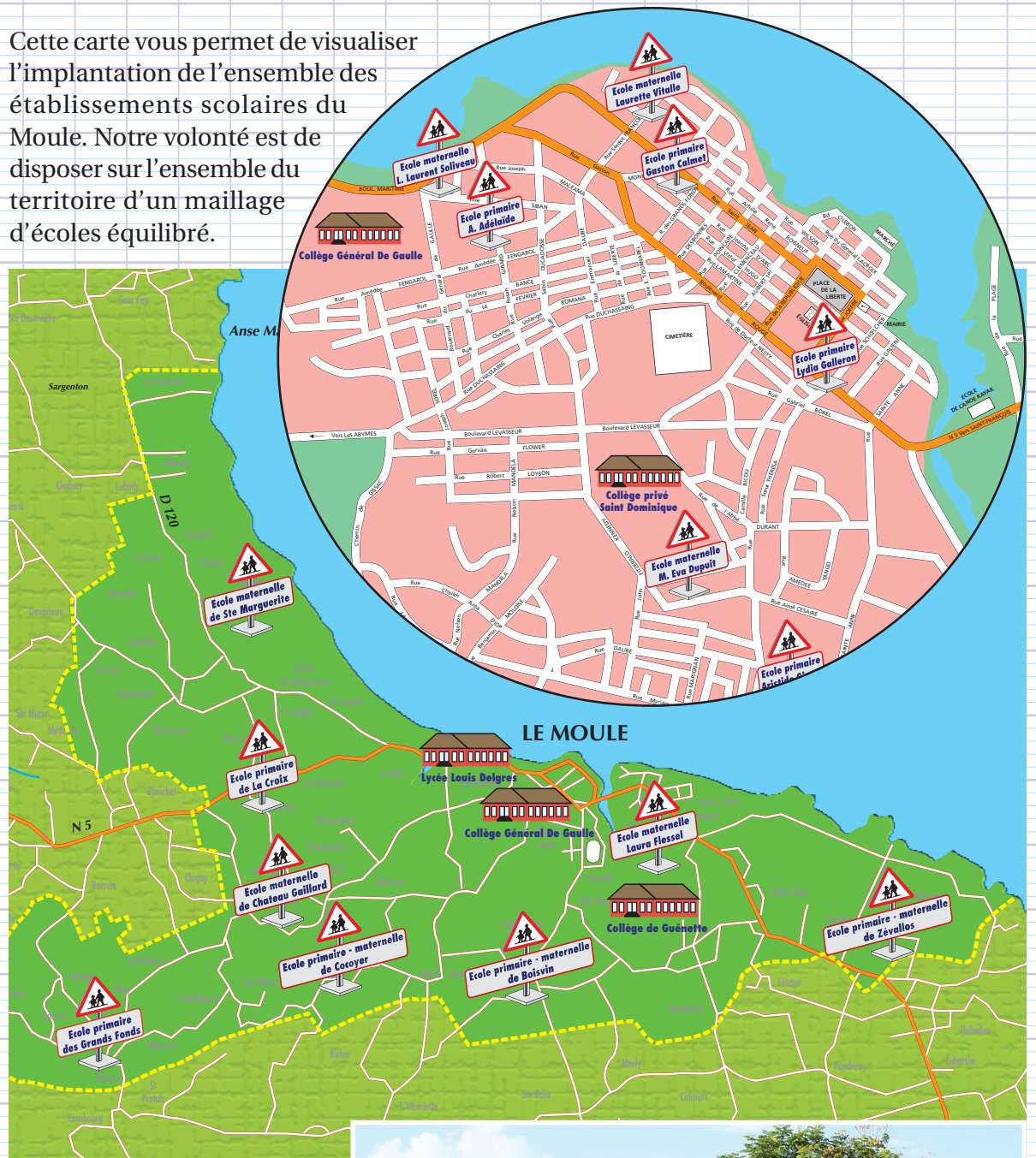
Le Moule s'est engagé résolument dans le développement d'un appareil scolaire moderne et de qualité, harmonieusement réparti sur l'ensemble de son territoire. Nous avons également développé une politique d'encadrement du temps de l'enfant, à l'école et hors de l'école, ainsi qu'une offre culturelle et sportive qui lui est dédiée. Tous ces efforts portent leurs fruits et le Moule a gagné le surnom flatteur ces dernières années de Ville de l'Enfant. C'est bien, mais l'actualité, et ses faits divers, nous rappelle régulièrement que «bod lanmè lwen toujou !». Aussi je profite de ce numéro de Moule Infos pour lancer une fois de plus un appel aux parents. Je sais combien il est devenu difficile aujourd'hui d'élever un enfant. Je connais - ô combien ! - les contraintes d'une vie professionnelle qui laisse trop peu de temps de libre pour s'occuper de sa progéniture. Pour autant, nous n'avons pas le droit de baisser les bras. Au sein de chaque famille, mobilisons-nous massivement autour des enjeux essentiels de la réussite scolaire de nos enfants. En famille, entre amis ou entre voisins, au sein du mouvement associatif, à l'école, mobilisons-nous pour que chaque enfant soit suivi et encadré jusqu'à ce qu'il soit en mesure de prendre son indépendance.

La déviance et la délinquance ne sont pas des fatalités, mais peut-être trop souvent les fruits de nos propres démissions.

Betty Armougon
Maire adjoint, responsable des affaires scolaires

LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES : Un enjeu majeur pour la réussite de nos enfants

Cette carte vous permet de visualiser l'implantation de l'ensemble des établissements scolaires du Moule. Notre volonté est de disposer sur l'ensemble du territoire d'un maillage d'écoles équilibré.



Les écoles sont des équipements essentiels pour maintenir une dynamique d'animation sociale dans un quartier ou une section. Elles jouent également un rôle fondamental pour permettre à tous les enfants d'accéder aux savoirs, quel que soit leur lieu de résidence. C'est cette volonté d'un développement équilibré du territoire et d'un maillage scolaire pertinent qui nous a conduit à rééquilibrer la ville à l'Est.



L'école Aristide Girard sera modernisée



A GUÉNETTE :

Le nouveau pôle scolaire prend forme

Dans notre dernière édition, nous avons présenté le futur pôle d'équilibre de Guénette. Le deuxième collège du Moule et la future école primaire, situés à quelques centaines de mètres l'un de l'autre, jouent un rôle essentiel dans cette structuration du territoire de la Ville. Ils sont un signal très fort pour toutes les familles qui cherchent à se loger au Moule mais aussi pour les habitants de Guénette et de l'Autre-Bord. L'ouverture du collège à l'occasion de la dernière rentrée donne le coup d'envoi d'une nouvelle dynamique du Moule à l'Est de son territoire. Le collège est aussi le premier pilier d'un système éducatif complet et cohérent qui, de la maternelle jusqu'au collège, crée pour le corps enseignant de ce futur pôle Est du Moule les conditions de proximité géographique nécessaires pour assurer un suivi performant des enfants sur plusieurs années.

LE COLLÈGE :

un site pilote expérimental



C'était une promesse électorale de l'actuelle équipe municipale. Promesse tenue. Le deuxième collège du Moule a accueilli ses premiers élèves à l'occasion de la dernière rentrée scolaire. Ce nouvel établissement est un équipement remarquable à plus d'un titre. D'abord c'est un collège qui bénéficie du label «Haute Qualité Environnementale» (HQE) qui met donc l'accent sur les performances thermiques des bâtiments et sur les énergies renouvelables. Ensuite, il a été retenu par l'Education Nationale comme site pilote expérimental. Comme le souligne le Département sur

son site : "le nouveau collège du Moule a été conçu pour bénéficier des dernières orientations pédagogiques et des récentes évolutions technologiques en vue de la mise en œuvre d'un véritable ENT (Espace Numérique de Travail) qui répond aux exigences du schéma directeur de l'Éducation Nationale".

Il doit conduire, grâce à une information toujours plus poussée, à une meilleure maîtrise des outils pédagogiques par les collégiens, à une préparation et un exposé amélioré des cours par les professeurs et, enfin, à un meilleur suivi administratif de la scolarité

par l'équipe éducative et les parents d'élèves. Le collège de Guénette est un site pilote expérimental qui sera doté d'une infrastructure informatique reposant sur un réseau haut débit en fibre optique, permettant un très haut débit en communication, l'installation de postes en clients légers sécurisés et des serveurs installés dans un environnement virtualisé et intégrant l'ensemble des applicatifs et logiciels. À terme, parents, élèves, professeurs pourront accéder, depuis leur domicile, à ces ressources partagées.

LE COLLÈGE EN QUELQUES CHIFFRES :

- Capacité d'accueil : 900 élèves
- Coût de la construction : 18,5 millions d'euros
- 17 bâtiments comprenant une cinquantaine de salles sur 6 500m².
- 2 ascenseurs et des rampes handicapées sont prévus pour un public à mobilité réduite.
- Un réservoir de récupération d'eau de pluie sert pour les WC et les espaces verts.
- Un plateau omnisport comptant 2 terrains de basket, un terrain de handball, 2 terrains de volley, une piste de vitesse, une aire de saut en longueur et une salle de 600m².

L'ÉCOLE PRIMAIRE EN QUELQUES CHIFFRES :

- Nombre de classes : 12
- 7 wc aménagés pour un public handicapé
- 1 restaurant scolaire
- 1 plateau sportif
- Coût de la construction : 4,3 millions d'euros

L'ÉCOLE PRIMAIRE :

Elle sera prête pour la prochaine rentrée

La construction de l'école primaire de Guénette Morel a débuté il y a quelques mois. Elle devrait être prête à accueillir ses premiers écoliers dès la prochaine rentrée et constituer alors, avec le collège tout proche, une offre scolaire globale voulue par le

nécessaire à leur réussite scolaire. Rappelons que cette école primaire aura une capacité de 12 classes. Elle sera dotée d'un restaurant scolaire

et d'un plateau sportif dont pourront disposer les associations du quartier en dehors des heures de classe. L'école sera donc ouverte sur son environnement. Les bâtiments ont été conçus en respectant les normes HQE. Ainsi, l'école sera équipée d'un chauffe-eau solaire. Les bâtiments seront également équipés d'un système intégré de production d'électricité photovoltaïque.



Moule pour créer à l'Est un nouveau pôle de développement. Le deuxième objectif de ces deux établissements scolaires est évidemment d'offrir aux enfants qui les fréquenteront, l'environnement



INTERCOMMUNALITÉ : OBJECTIF 2013 !

En 2013, plusieurs communes de la Guadeloupe uniront leur destin pour former des Communautés d'Agglomération.

Chaque commune devra transférer à cette communauté une part importante de ses compétences. Objectif : dépenser moins et dépenser mieux.

En 2014, vous élirez les représentants du Moule à cette nouvelle communauté d'agglomération. Que va changer pour vous cette évolution institutionnelle majeure ? "Moule Infos" ouvre le dossier.



LE PROJET DE DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE DE L'ARCHIPEL GUADELOUPÉEN EN COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), Communauté d'agglomération... si tous ces noms et ces sigles ne vous disent rien, lisez vite cet article car ils auront bientôt un impact direct sur votre vie quotidienne. D'ici quelques années, en effet, la répartition des compétences entre les communes, le Conseil Régional et le Conseil Général changera profondément avec la création des communautés d'agglomération qui regrouperont plusieurs communes. Le processus, qui a déjà débuté, est le suivant :

Une Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a été chargée d'élaborer un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), qui regroupera les communes au sein de territoires. Initialement, les schémas intercommunaux devaient être bouclés le 31 décembre 2011, pour une entrée en vigueur le 1er juin 2013. Ce délai a été repoussé récemment par le Premier Ministre mais il ne s'agit là que d'un sursis. **La carte ci-contre vous présente la proposition de l'Etat pour le découpage du territoire en communautés d'agglomération envisagées. L'Etat propose un découpage en 5 communautés d'agglomération.**

Il s'agit aujourd'hui d'une simple proposition. La cartographie finale sera arrêtée après la consultation des communes et les conclusions de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

D'ici quelques années, le Moule fera bel et bien partie d'une communauté d'agglomération. Il faut donc s'y préparer. Quels sont les changements prévisibles ?

En 2014, vous allez élire des conseillers communautaires.

Une nouvelle catégorie d'élus fera son apparition en 2014 : les conseillers communautaires. Vous élirez, en effet, vos premiers conseillers communautaires à l'occasion des prochaines élections municipales.



LE PETIT LEXIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI)

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de «projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La communauté d'agglomération est un EPCI regroupant plusieurs communes formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes

de plus de 15 000 habitants. Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. Les conseils communautaires seront élus au suffrage universel.

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (SDCI)

Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) est un document, établi dans chaque département, qui sert de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale. Le schéma peut proposer la création, la modification de périmètre, la transformation ou la fusion d'EPCI à fiscalité propre, ainsi que la suppression, la transformation et la fusion de syndicats de communes ou de syndicats mixtes. Ce schéma est élaboré par le préfet dans le cadre d'une large

concertation avec l'ensemble des communes, des EPCI et des syndicats mixtes concernés, ainsi qu'avec la commission départementale de la coopération intercommunale.

LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (CDCI)

La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) est chargée de proposer un projet de recomposition de carte intercommunale. Elle doit être consultée en cas de création d'un établissement public de coopération intercommunale de son propre fait. La commission départementale de coopération intercommunale est composée à 60 % de maires, adjoints ou conseillers municipaux, à 20 % de représentants d'EPCI, à 15 % par des représentants du Conseil Général et à 5 % par des représentants du Conseil Régional. La CDCI est présidée par le représentant de l'Etat dans le département.

L'espace d'expression de la minorité du Conseil Municipal

LE TEMPS DE LA RAISON ET DE L'EFFICACITÉ



Chers Compatriotes,

je voudrais de ma propre voix vous dire ce que certains murmurent tout bas et condamnent : J'ai décidé de travailler avec la majorité du Conseil Municipal du Moule sous la Présidence de Madame

le Député-Maire de notre Ville ! En effet, depuis 2008, date de mon arrivée au Conseil Municipal, je n'ai cessé de dire que mon idéal socialiste me plaçait dans un camp qui n'avait rien à voir avec la Droite et c'est fort de cette conviction que je me suis opposé à nombre de propositions qui me semblaient relever d'une démarche contraire à l'intérêt général !

Force est de constater en 2011 que notre Ville est bien gérée. Malgré les difficultés financières de l'Etat et des Collectivités Majeures, notre Ville fait face et ne figure pas sur la liste des Communes rappelées à l'ordre par la Chambre Régionale des Comptes !

Aucune manifestation de revendication syndicale ne perturbe le fonctionnement de nos services

communaux. Ce sont tout de même des signes qui ne trompent pas ! Les derniers épisodes électoraux ont montré que la Population Moulienne fait confiance à son Maire et approuve sa gestion !

Les défis qui nous attendent et qui ne laissent pas de place à la division nous interpellent et notre démarche ne doit point être motivée par une soif de pouvoir personnel. Ne cherchons pas de leader providentiel : nous en avons "Une". Alors faisons en sorte que sa réussite soit partagée par nous tous qui avons cette fierté d'être des filles et des fils de cette terre moulienne que nous aimons tous, mais sans doute de manière différente. Notre combat doit nous permettre désormais de créer cet espace communautaire qui permettra un nouvel essor économique, un nouveau dynamisme et de nouvelles ambitions pour nos enfants !

Pour ma part, lorsque je fais le compte de ces trois années, je constate que la position et la démarche de notre Député-Maire a permis à la Guadeloupe d'avoir un Député Européen socialiste, le maintien d'un Conseil Régional et d'un Conseil Général à Gauche, et l'élection de deux Sénateurs socialistes !

Puis-je désormais me réclamer de Gauche et refuser de travailler en toute confiance avec CELLE qui me semble avoir retrouvé toutes les valeurs humanistes et solidaires que je prône ? Voilà, c'est ma dernière communication dans cette page, à cette place car la cohérence m'implique un retrait dans la colonne de "La Minorité" puisque désormais ma voix sera pour exhorter à soutenir le travail du Conseil Municipal dirigé par le Député-Maire de la Ville de Le Moule.

Sans doute beaucoup reste à faire, impulser une véritable Politique Culturelle, Promouvoir la Ville et ses atouts par la création de son Comité de Jumelage, Relancer la politique touristique en réactivant l'Office du Tourisme, Créer la Coopération entre l'Ecole et l'Entreprise, des projets qui sans doute retiendront l'attention de Madame le Maire et de son Conseil Municipal et que nous tâcherons de mener à bien sous l'autorité du Maire.

José LUDGER

Conseiller Municipal Socialiste

Ils nous ont quittés entre le 17 avril et le 21 novembre 2011

ALPHONSE Gilbert, ANGERBERT Constant, ARÇON Gérard, ARENATE Gabin, ARÉNATE Gastonnia, BARIOL Abel, BARNY Myriette, BELISE Thomassine, BIENVILLE Rodrigue, HOURLIER née BOUCHER Yvonne, BOUCHER Clémentine Vve RAMADE, BRANES Israël, CANEVAT Guy, CAVAILLON Saint-Yves, CAVARÉ Rose, veuve SUARÈS, CAZORTE Eric, CHALBOT José, CHANDI Suzette, Vve JANKY CLAVIER Marcel, CLAVIER Thimoléon, COMAT Mireille, Vve ABARO, CRESPIY Eulalie Vve, BEAUZEMONT, DASROU Léon, DESFORGES Camille, DIDON Victor, DORMOY Alice Vve, BOULOGNE, DOULOT Antoinette Vve MOÏSE-ELISE, DOULAYRAM Pétronille,	DULAC Grégoire, EGERTON Alex, EUGÉNIE Gérard, FELIMARD Flavien, FERVILLE Serge, FLAINVILLE Blanche Epouse CÉSAIRE, FONLEBECK Faustin, FRANCOIS Jean-Claude, FUENTES Christine, Epse BATHIA, GASPARD Edmond, GOBALY Prisca, GRADEL Frantz, HAMONY Raymonde, Epouse ANNE-MARIE, HIRA Théodose, HOTIN Violetta, JAHSI Jean, JASAWANT Raymond, JASAWANT-GHIRAOU Jeanne-Marie Vve ANTOINE, JEAN-FRANÇOIS Gérard, JHIGAÏ Raymond, JIOUNANDAN Léon, JÉROLON Marguerite Epouse AIGUADEL-JALÈME, JN BAPTISTE Theresia Vve FRANCOIS, JIOUNANDAN	Léon, JONES Moses, KANCEL Auguste, LARAM Rose Vve AJINÇA, LEBORGNE Constantin, LEBORGNE Jérôme, LÉNOX Amélie Vve VIARDOT, LILY Roselène, LOUIS Alain, LUBETH Léopold, LUBIN Athanaïse Vve DE COURTEMANCHE BOISNORMAND De La CLÉMENDIÈRE, LUBIN Raoul, Privat, MARET Andrée, MARY Julienne Vve MORADEL, MATHOR Valérie, MATHORÉ Octavien, MOUTALCON Marguerite, MAGEN Romaine Vve NOYON, MAUSSON Edith Vve CHERON, MERILUS Holtone, MIRRE Monique Vve LAINÉ, NAÏNEMOUTOU Catherine Vve SINGARIN, NESTY Marie Vve DANÉY DE MARCILLAC, NAVIER	Mignonnette, Vve ONDÉE, NESTY Marie Vve DANÉY De MARCILLAC, PASSAVE Christian, AUTRIZEL Louis, PAYGAMBAR Aurélien, PAYGAMBAR Geneviève Vve PIERROT, PHALIAH Carmen Vve JASAWANT-GHIRAOU, POPOTTE Serge, RABAT René, RAMADE Suzanne Epouse MATIGNON, RAMAYE Philomène Epouse PHOUDIAH, RANGUIN Claircine Epouse TRABON, RAYAPIN Jocelyn, REIMONEINQ Marie Thérèse Vve JOUYE de GRANDMAISON ROMELLE Saturnin, RUART Rose Marie Vve SOLESME, SAINT-CLAIR Marie, SAINT-PRIX Bertin, SALLARSAÏB Armel, SALYÈRES Dino, SAMINADIN Jules,	SANTORIN Marthe Vve ALCIME, SEYMOUR Moïse, SEYMOUR Yvette Vve OGUENIN, SINGARIN Sinama, Vve PHALIAH, SIOUPARSAM Germain, SOLÉ Minerve Vve LAMBLETIN, SOLÉMALÉ Mignonnette Vve HARAL, SOLESME Annestine Vve FLESSEL, SOLVET Edouard, TALANGE Edmée Epouse SYNÉSIUS, TALCONE Fortuné, TASSIUS Rosalie Vve MAPOLIN THÉRÉSINE Flora, THORINIUS Noël, TORTONE Cidalise, TOULOUCANON Maurice, ULYSSE Elson VERTE Jacques, VINGADASSAMY Vendy, ZÉNON Jean
--	---	--	---	--

Vivre au Moule

8

Centre Culturel ROBERT LOYSON

PROGRAMME Cinéma

Décembre 2011

SAMEDI 03 - DIMANCHE 04 - MERCREDI 07 : 16H-20H



DRIVE

Réalisé par : Nicolas Winding
Avec : Ryan Gosling, Carey Mulligan,
Genre : Action, Thriller
Film Américain - Durée 1h40
Interdit aux moins de 12 ans

Un jeune homme solitaire, "The Driver", conduit le jour à Hollywood pour le cinéma en tant que cascadeur et la nuit pour des truands. Ultra professionnel et peu bavard, il a son propre code de conduite. Jamais il n'a pris part aux crimes de ses employeurs autrement qu'en conduisant - et au volant, il est le meilleur ! Shannon, le manager qui lui décroche tous ses contrats, propose à Bernie Rose, un mafiat notoire, d'investir dans un véhicule pour que son poulain puisse affronter les circuits de stock-car professionnels. Celui-ci accepte mais impose son associé, Nino, dans le projet. C'est alors que la route du pilote croise celle d'Irene et de son jeune fils. Pour la première fois de sa vie, il n'est plus seul...

MERCREDI 14 : 16H - 20H

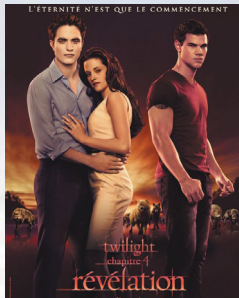


SEXE ENTRE AMIS

Réalisé par : Will Gluck
Avec : Justin Timberlake, Mila Kunis
Genre : Comédie, Romance
Nationalité Américain - Durée 1h49
Lorsque Jamie, chasseuse de têtes à New York, tente de recruter Dylan, un directeur artistique de Los Angeles, tous deux s'aperçoivent vite qu'ils sont sur la même longueur d'onde. Leur premier point commun est d'avoir totalement renoncé à l'amour, auquel ils ne croient plus, pour se consacrer uniquement au sexe. Dylan s'installe à New York, et tous deux commencent à sortir ensemble régulièrement, convaincus que l'amour est un

mythe. Ils sont heureux de cette relation adulte, seulement basée sur le physique. En expérimentant le "sexe entre amis", ces deux célibataires sans attaches pourront-ils éviter tous les pièges qui les guettent ? Ces adultes blasés des promesses trompeuses trop entendues dans les comédies romantiques vont être surpris par la tournure que leur relation risque de prendre...

DIMANCHE 18 - MARDI 20 - JEUDI 22 : 16H - 20H



TWILIGHT 4 : RÉVÉLATIONS PREMIÈRE PARTIE

Réalisé par : Bill Condon
Avec : Robert Pattinson, Kristen Stewart, Taylor Lautner
Genre : Fantastique, Romance
Américain - Durée 1h57
Bella a fait son choix : elle s'apprête à épouser Edward. Mais le jeune homme honorera-t-il sa part du marché ? Acceptera-t-il de la transformer en vampire et de la voir renoncer à sa vie humaine ?

MARDI 27 - MERCREDI 28 - JEUDI 29 : 16H - 20H



LES AVENTURES DE TINTIN : LE SECRET DE LA LICORNE

Réalisé par : Steven Spielberg
Avec : Jamie Bell, Andy Serkis, Daniel Craig
Genre : Aventure, Animation, Action
Nationalité Néo-Zélandais, américain
Durée 1h47
Film pour enfants à partir de 6 ans

Parce qu'il achète la maquette d'un bateau appelé la Licorne, Tintin, un jeune reporter, se retrouve entraîné dans une fantastique aventure à la recherche d'un fabuleux secret. En enquêtant sur une énigme vieille de plusieurs siècles, il contrarie les plans d'Ivan Ivanovitch Sakharine, un homme diabolique convaincu que Tintin a volé un trésor en rapport avec un pirate nommé Rackham le Rouge...

VENDREDI 30 DÉCEMBRE 2011 - MERCREDI 04 JANVIER 2012 : 16H - 20H



LA COULEUR DES SENTIMENTS

Réalisé par : Tate Taylor
Avec : Emma Stone, Jessica Chastain
Genre : Drama
Nationalité Américain, indien, émirati
Dans la petite ville de Jackson, Mississippi, durant les années 60, trois femmes que tout devait opposer vont nouer une incroyable amitié. Elles sont liées par un projet secret qui les met toutes en danger, l'écriture d'un livre qui remet en cause les conventions sociales les plus sensibles de leur époque. De cette alliance improbable va naître une solidarité extraordinaire...

>SPORTS

Marches de découverte

Tous les 1er et 3ème dimanche du mois

Randonnée VTT

Le dernier dimanche du mois

Pour tout renseignement concernant le parcours, l'heure et le lieu de départ, rapprochez-vous de la Régie des Sports et Loisirs



Adresses utiles

Mairie

Rue Joffre - 97160 Le Moule
0590 23 09 09

Cabinet du maire

Boulevard Cicéron : 0590 23 18 01
Cabinet-du-maire@mairie-lemoule.fr

État civil

Mairie : 0590 23 09 00
Etat-civil@mairie-lemoule.fr

Caisse des écoles

Annexe de la mairie
Rue Achille René Boisneuf :
0590 23 09 08

Direction culturelle et patrimoine

Boulevard Rougé :
0590 23 11 91
sallerobertloyson@hotmail.fr

Bibliothèque multimédia

Rue Saint-Jean :
0590 23 09 30

Régie municipale des sports et loisirs Centre d'hébergement

L'Autre Bord : 0590 22 44 40
Sport.moule@wanadoo.fr

Office de Tourisme

Damencourt : 0590 23 89 03
info@ot-lemoule.com

Centre communal d'action sociale

Boulevard Cicéron :
0590 23 19 56
Ketty.roma@mairie-lemoute.fr

Services techniques

11, Boulevard du Général de Gaulle
- 0590 23 78 12
Service-technique@mairie-lemoule.fr

Police

Lemercier : 0590 23 50 19

>PROGRAMME Spectacles

• Samedi 17 décembre :

SCC Productions et Diffusions présente :

Le Ti Moun Show, Grand Chanté Nwèl

A 16h à la Salle Robert Loyson du moule, animé par Charly Galas et Sylvain Joliot - Tarif : 10 euros

Première partie Avec le Groupe Solèy nwèl

Record du Moule de Jonglage : 100 JONGLAGES À BATTRE,

2e Partie : Le Tierce Playback, 10 Numéros :

1/ Michael Jackson - 2/ Zouk Machine - 3/Shakira
4/Mr Tombola - 5/Justine Beiber - 6/Kassav - 7/Beyonce
8/Pussy Cat S Doll - 9/Lmfao - 10/ Mariah Carey
Et Le Papa Noel Guest Star

L'AVENTURE FANTASTIQUE

radio caraïbes international

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2011
14H30 - 17H00
SALLE ROBERT LOYSON MOULE

15€

En Première Partie

LA FEE CLOCHETTE, TI TEUF, CHARLOTTE AUX FRAISES,
LES SIMPSONS, BUZZ ET WOODY, HELLO KITTY,
KUNG-FU PANDA, LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE

LES SCHTROUMPS

Hôtel La Formule Economique - Gosier - 0590845491

Vente des tickets: Salle ROBERT LOYSON - MOULE